



Coupon à retourner à l'adresse suivante avec votre soutien :

(Merci de nous faire part de vos idées et suggestions au verso de cet imprimé)

Cœur du Cinq - 24 rue Daubenton - 75005 Paris

Nom :	Afin de permettre à Cœur du Cinq de s'engager financièrement, sur une année, dans ses actions, nous vous proposons d'effectuer un versement régulier et pérenne. Pour soutenir l'action de Cœur du Cinq, je contribuerai en versant : € , pendant ans. Ma contribution interviendra au cours du mois de : Je désire recevoir des reçus fiscaux* : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Prénom :	
Tél.	
E-mail :	

Je souhaite participer à l'accueil et à une formation (Cochez la case et nous vous contacterons)

*** IMPORTANT** - Fiscalité pour 2015 : La réduction d'impôt sur le revenu est de 75% pour les dons en faveur d'organismes comme Cœur du Cinq , qui portent secours aux plus démunis, à travers la fourniture gratuite, de repas et de logement, dans la limite de 529 €, puis 66% au-delà de cette somme, et ce, dans la limite de 20% du revenu imposable. Si les dons effectués au cours de l'année dépassent cette limite de 20% du revenu imposable il est possible de reporter la déduction de l'excédent successivement sur les cinq années suivantes. L'association envoie un reçu fiscal pour tout don supérieur à 15€.

Les personnes que nous accompagnons vous remercient chaleureusement.

www.coeurducinq.fr - Tél. 01 43 36 48 30